

L'agro-alimentaire en Méditerranée : tendances globales face aux vieilles politiques de coopération

Omar Aloui

Le risque actuel ce n'est pas la production de produits de qualité méditerranéenne, ni leur compétitivité, mais le modèle d'organisation de la chaîne alimentaire

Les négociations UE-Maroc sont en train de buter sur des questions de quotas et de calendriers ; elles semblent décalées par rapport au fonctionnement de l'économie alimentaire

Il faut ouvrir le dialogue sur les facteurs clés : la production des normes spécifiques méditerranéennes, la régulation des IDE et des acquisitions, la gestion des flux migratoires

Les touristes en visite dans l'oasis de Tiout, près de Taroudant dans le sud marocain, peuvent en témoigner : la globalisation a du bon. En effet, certains produits fabriqués par les femmes de la région, comme l'huile d'argan, autrefois destinés à la consommation locale sont dorénavant vendus dans les boutiques *chic* en Allemagne, en Suisse, en France ou au Japon, entraînant un apport significatif de ressources aux familles de ce village.

Au même moment et non loin de là, les producteurs et les commerçants ayant prospéré sous le régime de la « protection commerciale », comme ceux des biscuiteries, souffrent de la concurrence des produits alimentaires importés et plus ou moins « bradés » au sein du nième supermarché ouvert par un grand groupe de distribution européen.

Cette description des effets « contrastés » de la globalisation dans le secteur agro-alimentaire n'est, certes, pas originale et n'est pas l'objet de cet article. Notre interrogation porte plutôt sur les transformations des règles du jeu induites par la globalisation qui, dans ce secteur, structurent à la fois les échanges entre territoires, les relations entre le monde paysan et le monde industriel, l'efficacité des politiques publiques en général et des politiques de coopération régionale en particulier, comme celles organisées depuis le lancement du Processus de Barcelone.

Après avoir résumé le scénario tendanciel tiré par les tendances globales,

nous allons dégager certaines pistes de résistance à ces tendances avant de conclure sur une proposition de recadrage du dialogue euroméditerranéen en matière agricole et alimentaire. L'enjeu sociétal et économique est de taille dans cet espace méditerranéen dans lequel le secteur agro-alimentaire constitue souvent un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans plusieurs pays au Nord comme au Sud.

Technologies, marchés et scénario d'évolution

Le secteur agro-alimentaire a connu une évolution parallèle des techniques et des marchés marquée par la recherche des économies d'échelle et des rentes liées au contrôle des marchés. Les acteurs décisifs aujourd'hui ne sont plus ceux qui produisent, comme au temps des pénuries, ni ceux qui transforment comme au temps de l'exode rural. Aujourd'hui, les acteurs décisifs sont ceux qui maîtrisent les conditions d'accès au consommateur, soit par la fixation de normes et de standards soit par le contrôle de la distribution finale. Avant de connaître cette révolution dans les règles du jeu due à la globalisation, le secteur avait connu des transformations majeures en termes de technologies et d'organisation des marchés. Dans un premier temps, l'industrie agro-alimentaire s'est constituée sur la base

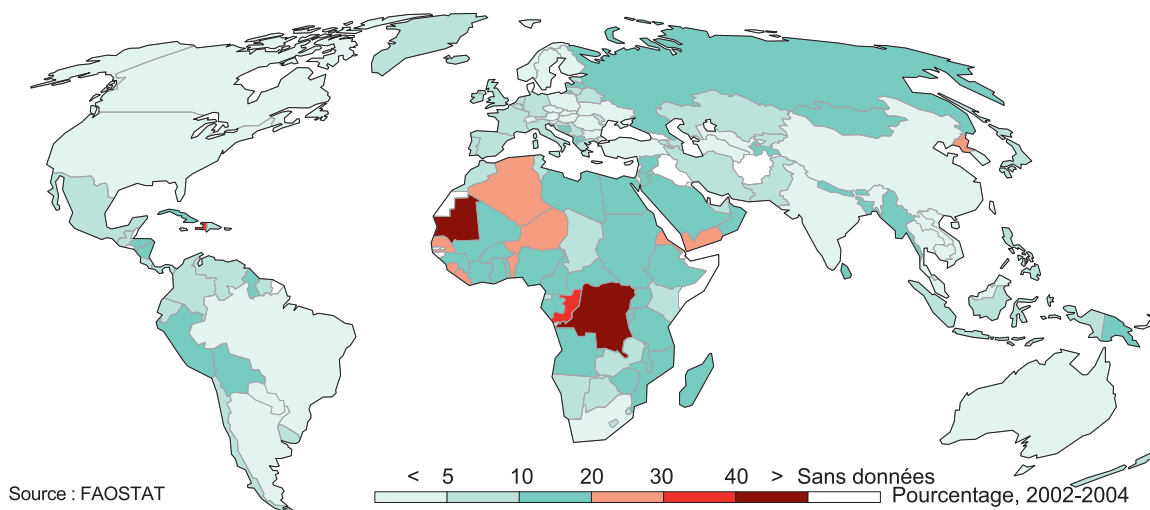
d'une extension empirique des processus artisanaux connus en matière de préservation, séparation, transformation grâce aux techniques de séchage, fermentation, réchauffement, congélation, concassage, écrasement.

Dans une seconde étape, l'industrie a adopté la stratégie dite de substitution en vue de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'amont agricole en recourant à l'interchangeabilité des inputs, à l'utilisation croissante de substituts chimiques sous forme d'additifs ou d'ingrédients et à la réduction de la part des inputs agricoles dans la valeur finale des produits. Avec le temps, l'industrie s'est progressivement distancée de sa base agricole, en particulier lorsque l'on pense aux produits qui se sont dotés d'une bourse internationale (café, cacao, sucre, céréales). Même, au cours de cette étape de substitution, l'industrialisation est restée partielle.

La troisième génération de l'industrie a été marquée par l'attaque « contre » l'activité culinaire menée par l'industrie du *fast-food* et des plats « à emporter » de manière générale, qui a généré toute une série de nouvelles activités et une croissance qui a atteint des taux largement supérieurs à ceux des industries classiques.

La quatrième génération est marquée par la recherche de la satisfaction de la demande par l'innovation et la diversification. Avec cette évolution, la mesure des économies d'échelle a été progressivement réinterprétée en

Part des aliments dans les importations totales



termes de coûts logistiques, marketing et publicitaires.

La cinquième et plus récente génération est celle des entreprises du secteur qui recourent aux biotechnologies et qui peuvent bénéficier des progrès de productivité induits.

Modification des règles et scénario tendanciel

Les facteurs qui modifient les règles du jeu dans l'espace méditerranéen ont trait autant à l'organisation de l'offre que celle de la demande des produits alimentaires.

Du côté de l'offre, le secteur agro-alimentaire évolue au rythme des tendances suivantes. Nous avons d'un côté, la globalisation des productions qui réduit comme une peau de chagrin l'avantage détenue anciennement par la Méditerranée sur certains produits comme les olives, les dattes, les agrumes, les vins ou les figues, par exemple. Nous avons d'un autre côté, la mobilité croissante des capitaux et de la main-d'œuvre qui met de facto en concurrence les territoires et érode de manière significative leur capacité à décider de manière autonome.

Du côté de la demande, le secteur a connu également des transformations majeures. Il s'agit, d'une part, de la présence de plus en plus active des grands

groupes de distribution de plus en plus grands dans la région méditerranéenne à travers les acquisitions et les investissements en grandes surfaces. Il s'agit, d'autre part, de la multiplication des normes et de standards en matière alimentaire qui exerce un effet de sélection massif sur les producteurs en amont et qui favorise la concentration des unités et finit par désorganiser les systèmes productifs locaux fonctionnant sur une logique de réseaux liés à des territoires et à des ressources et de compétitivité systémique. Les producteurs de normes relèvent de plusieurs catégories : soit des organismes multilatéraux tels que l'Organisation Mondiale du Commerce-OMC (accord relatif à l'accès aux marchés, accords SPS, relatif à l'utilisation des produits phyto-sanitaires, accord TBT, relatif aux barrières techniques au commerce), l'Organisation Mondiale de la Santé-OMS (normes Codex Alimentarius, code de définition des produits et des processus de fabrication des produits alimentaires) et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale-OIE qui définit les normes pour les produits animaux ; soit des organismes privés, tels que l'Organisation Internationale de Normalisation (normes ISO), le Système d'analyse des dangers et de maîtrise des points critiques (HACCP), Eurep-gap (norme de qualité en matière de traçabilité adopté par la grande distribution européenne), BRC-British Retailing Consortium ; soit des organismes

de certification des qualités en agriculture bio, Appellation Origine Contrôlée-AOC et Indications Géographiques-IG ; soit enfin des organisations de consommateurs.

Dans les évolutions en cours, on voit bien que ce qui est mis en risque ce n'est pas tant la production de produits de « qualité méditerranéenne », ni leur compétitivité, mais plutôt le modèle d'organisation de la chaîne alimentaire qu'il y a derrière. Plus précisément, nous allons vers un scénario dans lequel, les petites et moyennes entreprises qui ont dominé le secteur ne pourront pas survivre facilement. Marginalisées, elles pourront voir leur part de marché décliner ou survivre à la marge des grosses unités intégrées aux réseaux globaux.

Nouveaux acteurs et nouvelles tensions

Les stratégies des acteurs qui dominent les filières agro-alimentaires sont assez bien connues : segmentation des marchés sous le contrôle de l'aval ; développement des marques globales ; élargissement de la gamme des produits ; intensification de l'usage des nouvelles technologies ; disparition par acquisition des produits d'imitation ; intégration croissante avec les fournisseurs de matières premières.

Cependant, les stratégies de ces macro-acteurs ont suscité et suscitent des tensions fortes qui vont les obliger à réajuster certains tirs dans un processus dont l'issue restera incertaine :

- Le mouvement en faveur de la globalisation des approvisionnements est contrecarré par une valorisation de la proximité de la part de certaines catégories de consommateurs et de mouvements écologistes.

- L'extension des marchés des produits et services standardisés cohabite avec une forte croissance de la demande des produits différenciés.

- Le secteur est porté en matière de recherche-développement par un nouveau productivisme qui soulève de fortes résistances.

Proposition de dialogue pour un nouveau cadre de négociation

Face à cette réalité, le cadre de la coopération en matière agricole et agro-industrielle entre l'Union européenne (UE) et le sud de la Méditerranée apparaît comme largement obsolète. Reposant encore sur le principe de l'exception agricole et de la défense des intérêts « nationaux » de plus en plus virtuels, il exclut des chantiers entiers de convergence entre les acteurs des deux rives ayant objectivement intérêt à coopérer pour continuer à exister et à maîtriser en partie leur destin dans le cadre de la globalisation.

Le cadre actuel de coopération ne permet pas de prendre en compte ces tendances globales qui risquent de dissoudre le modèle méditerranéen. Il permet encore moins d'affronter les menaces et de saisir les opportunités.

A titre d'exemple, les négociations entre l'UE et le Maroc qui sont en train de buter sur des questions de « quotas », de « calendriers » et autres définitions de produits « sensibles » semblent complètement décalées par rapport au fonctionnement actuel de l'économie alimentaire. Nous avons des deux côtés des positions de défense d'intérêts « na-

tionaux », définis comme les intérêts des productions installées dans chacun des territoires. Or, dans le jeu global actuel, les avantages « arrachés » par un pays donné ne constituent pas automatiquement un avantage durable pour les opérateurs exerçant dans ce pays. Tout va dépendre du jeu des acteurs globalisés. Ils pourront profiter tout simplement de cette distorsion supplémentaire dans la concurrence pour organiser une plateforme de production, dont la valeur ajoutée sera répartie selon des rapports de force largement en leur faveur. Avec la mobilité actuelle des capitaux et des travailleurs, il est illusoire de croire en la création durable de richesses par la manipulation des « droits d'entrée » contrôlés par les Etats.

Malgré le langage libéral adopté, la logique de la feuille de route est fondée sur trois hypothèses difficiles à admettre avec la sophistication et la globalisation des marchés alimentaires :

- Le coût de production de la matière première brute n'est plus le facteur déterminant de la compétitivité des produits à l'ère de la traçabilité et du marketing ;

- Le coût de production de la matière première dépend de moins en moins des conditions naturelles et de plus en plus de l'incorporation des technologies transférée par les investissements directs étrangers (IDE) ;

- La demande ne peut plus être considérée comme une donnée exogène, elle est de plus en plus produite par les stratégies d'innovation.

Plus grave encore, au lieu de contribuer à la production d'une vision partagée autour des questions d'intérêt commun soulevées par l'évolution de l'économie alimentaire à l'échelle globale, l'agenda actuel exacerbe les conflits sur la base de faux arguments et de fausses prémisses. Non, les produits d'origine marocaine n'ont pas besoin de traitement préférentiel pour être exportés. Non, les bénéficiaires des contingents tarifaires ne sont pas toujours les petits paysans pauvres candidats à l'émigration clandestine. Non, les producteurs européens n'ont pas besoin des préférences pour occuper le terrain au Maroc. Ils peuvent parfaitement dé-

tourner à leur profit les protections marocaines, comme cela a été le cas. Non, la production des fruits et légumes en Europe n'appauvrit pas le Maroc, elle contribue même à employer une partie de sa main d'œuvre.

Autrement dit, toutes les relations simples voire simplistes qui associent la production sur un territoire avec les préférences commerciales dont il bénéficie, et qui relie cette production avec l'enrichissement du territoire et celui des populations résidentes constituent aujourd'hui des véritables écrans de fumée, qui empêchent d'aller à l'essentiel.

Si la globalisation signifie un relâchement des liens entre territoires et productions, alors elle constitue une menace forte pour le modèle méditerranéen. Ce n'est pas en confrontant les territoires méditerranéens entre eux sur des problèmes sans enjeux, qu'on arrivera à réduire cette menace. Avec plus de clairvoyance et d'audace, on devrait pouvoir définir un nouveau cadre de négociation « offensif », centré sur la sauvegarde et la modernisation du modèle méditerranéen, et pour cela ouvrir le dialogue sur les facteurs décisifs de la nouvelle économie alimentaire, que sont la production des normes spécifiques méditerranéennes, la régulation du mouvement des IDE et des acquisitions dans ce secteur, la gestion des flux migratoires ou les outils du développement territorial. Sur ces questions, l'approche nationale dans le contexte méditerranéen reste malheureusement dominante. Je donnerai un exemple pour terminer là-dessus qui provient des dernières Assises de l'Agriculture en France. Lors de cet événement organisé à l'initiative du ministre, les menaces que fait peser la globalisation ont été bien identifiées, en particulier en provenance d'Asie et d'Amérique du Sud. Dans la réponse à cette menace, articulée autour d'une stratégie fondée sur l'identité et la qualité des produits, aucune référence n'a été faite à l'espace euroméditerranéen. Si les problématiques sérieuses sont exclues du dialogue entre les rives, il serait étonnant que les négociations sur des sujets secondaires aboutissent. ■